



## Comité Départemental de la Mayenne de Tir à l'Arc.

### **COMPTE-RENDU RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR DU 21/01/2025.** **Espace Meslinois - Meslay du Maine à 20h00.**

<b><u>COMITÉ DIRECTEUR</u></b>		
BRANGIER Bernard	Club de Changé	Président CD
COLIN Alain	Club de Meslay-du-Maine	Trésorier CD
FRETARD Christelle	Club de Meslay-du-Maine	Secrétaire CD
BENOIST Éric	Club de Changé	Membre - Webmaster
BELLUAU Emmanuel	Club de Changé	Membre
GENDRY Fabien	Président Club de Mayenne	Membre
SALMON Éric	Club du Genest-St-Isle	Membre
DUPUY-SALLE Christophe	Club de Laval	Membre
SONNET Romain	Club de Laval	Membre – (excusé)
<b><u>PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DE CLUBS INVITÉS</u></b>		
BESNARD Cyril	Président Club de Meslay-du-Maine	Présent
DAVID Clément	Président Club de Laval	Présent
GENDRY Fabien	Président Club de Mayenne	Présent
GESBERT Sébastien	Président Club d'Evron	Présent
GUERRIER Norbert	Président Club de Gorron	Absent (excusé)
GUILMARD Elisabeth	Présidente Club de la Chapelle au Riboul	Absente
FOUCHER MOREAU Emilie	Présidente Club du Genest-St-Isle	Présente
PARIZET Nicolas	Président Club de Château-Gontier	Absent (excusé)
MORAN Stéphanie	Présidente Club de Changé	Présente

**L'ensemble du Comité Directeur étant présent, la séance débute à 20h00.**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1° - Championnat Départemental : Nombre d'archers, amélioration.**

Le championnat départemental s'est déroulé du 18 au 19 Janvier 2024 chez les Cupidons Mayennais  
**75 archers** étaient présents sur les 2 journées, soit 10 archers supplémentaires par rapport à l'année précédente.

Quelques points sont à améliorer pour les prochains championnats :

- **Tenue de club** : chaque archer devra respecter le règlement de la CNA – Tenue du club ou blanche obligatoire pour le concours et sur le podium. Sans respect, l'archer ne pourra pas se rendre sur la ligne de tir.
- **Date d'inscription** : il est demandé que le club organisateur ait la possibilité d'ouvrir les inscriptions plus longtemps. Le comité directeur indique que c'est à la personne qui gère le greffe de décider de la date de fin des inscriptions  
Certains clubs choisissent d'ouvrir les inscriptions jusqu'à la veille afin de pouvoir compléter leur concours.

M. BRANGIER Bernard demande aux présidents de club, de réfléchir pour l'organisation des prochains championnats départementaux.

Trois présidents ont proposé leur candidature pour l'organisation du départemental « Tir à 18 M » 2026

- CHANGE
- LAVAL
- MAYENNE

Il est demandé, pour la prochaine réunion du comité directeur, qu'un club se positionne et nous informe de la date définitive.

M. DAVID Clément demande si le CD rembourse à chaque club, les inscriptions du championnat comme l'année précédente.

M. BRANGIER Bernard précise qu'il n'y aura pas de prise en charge, cette année, au vu du budget du CD.

## 2° - Point sur les licences.

FFTA - Statistiques des licences par structure

Structure	Total
1253072 - CIE ST GEORGES DE MESLAY DU MAINE	49
1253075 - CIE ST GEORGES DE LAVAL	100
1253076 - CLUB ATHLETIQUE EVRONNAIS	36
1253078 - LES ARCHERS DE L'US CHANGE	47
1253081 - UNION SPORTIVE GENESTOISE	30
1253083 - LA FLECHE CHAPELLOISE	11
1253084 - CLUB ATHLETIQUE MAYENNAIS	52
1253085 - TIR A L'ARC CHATEAU GONTIER	46
1253087 - CIE GORONNAISE TIR A L'ARC	23

**394 licences pour la saison 2025, 343 à la fin de la saison 2024.**

Augmentation de 14.9% pour le département et de 8.7% pour la Région

## 3° - Formations : passées et à venir.

Sur l'année 2024, **11** archers ont suivi une formation d'encadrant fédéral pour un montant de **1250€** :

- **3** pour le club du Genest
- **4** pour le club de Laval
- **4** pour le club de Château-Gontier

La formation obligatoire pour les arbitres aura lieu le **15 Mars 2025** à Daumeray.

Il est demandé que chaque arbitre soit formé « aux gestes qui sauvent ». Nous attendons le retour de chacun pour savoir le nombre d'arbitres à former.

Une formation pourra être proposée lors de la journée du 15 Mars 2025 à Daumeray.

Nous nous rapprocherons, en conséquence, auprès du CDOS pour demander s'il n'y a pas de formations de prévues pour d'autres disciplines sportives.

#### **4° - Révision de la participation du Comité Départemental pour la participation au Championnat de FRANCE.**

A ce jour, le Comité Départemental attribue le même montant que le Comité Régional pour chaque archer sur le podium. A savoir :

- Médaille d'or : 50€
- Médaille d'argent : 40€
- Médaille de bronze : 30€

Après échange, le Comité Départemental propose une enveloppe **bloquée à 500€** pour chaque saison avec les montants suivants :

- Médaille d'or : 100€
- Médaille d'argent : 75€
- Médaille de bronze : 50€

#### **5° - Finances 2025.**

Prévisions :

Pour 5 séances d'entraînements encadrées par le BE: 1160 € (4 séances ont eu lieu en 2024).

Au moins 2 tenues d'arbitres seront à financer cette saison : 400 € provisionnés.

#### **6° - Trophée Départemental des mixtes**

Le trophée départemental aura lieu **le 13 Avril 2025** à EVRON.

Le club aura besoin de bénévoles pour démonter la salle après le concours.

La mise en place du pas de tir se fera par les bénévoles du club car la veille il y aura l'organisation d'un concours jeunes.

#### **7° - Commissions : Mise en place ?**

Dans les statuts du CD 53, il est indiqué que le comité peut mettre en place 4 commissions :

- ➔ La Commission Sportive
- ➔ La Commission Formation
- ➔ La Commission Jeunes
- ➔ La Commission Arbitres

M. GENDRY Fabien n'est pas forcément « pour » mettre en place des commissions

Toutefois, il a été décidé qu'une commission sportive / formation ainsi que qu'une jeune soient mises en place.

Après échange, le comité propose de faire des groupes de travail et de proposer des thèmes pour chacune des commissions validées.

Afin de définir les personnes dans chaque commission, un Google form sera envoyé à tous les membres pour que chacun puisse s'inscrire.

Il est validé que les commissions seront composées de 5 personnes dont une personne extérieure comme demandée par le club de Laval.

#### **8° - Matériels du Comité Départemental**

Lors du dernier emprunt de matériel, celui-ci est revenu désordonné et quelques plaques de feux étaient cassées.

Il a donc été validé à l'unanimité **qu'une caution de 100€** sera désormais demandée à chaque emprunt et que le matériel devra être retourner au CD **sous un délai de deux semaines**.

### 9° - Achat de Filet

Suite à la dernière réunion, il avait été demandé si le CD pouvait investir dans un filet afin de pouvoir le mettre à disposition pour les clubs n'en disposant pas assez lors de l'organisation des concours.

M. BRANGIER Bernard a donc contacté 2 fournisseurs :

**Devis HERACLES** : 3m\*10m\*4 = **1496€**

**Devis Armurerie du Bocage** : 20m = **1455€ + 245€** de frais de port

Au vu du tarif, le bureau ne valide pas les devis.

Il est proposé que les clubs disposant de filet pourront mettre à disposition leur matériel au club organisateur, en cas de besoin.

Toutefois, le club organisateur devra venir démonter et remonter le filet, au club prêtant le matériel.

### 10° - Arbitrage – annulation de concours

Il est demandé au club organisateur d'aviser les arbitres lorsque leur concours est annulé afin d'éviter des déplacements inutiles.

### 11° - Statuts

Il a été demandé la modification des statuts en cas de poste vacant sur les places féminines.

Pouvons-nous coopter des femmes lors des réunions de CD avant la prochaine AG ?

La réponse pour ces 2 questions est NON.

Les femmes qui souhaitent entrer au sein du CD devront attendre la prochaine AG pour venir en réunion.

Les 3 places resteront donc vacantes jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

### 12° - Questions diverses

M. BESNARD Cyril, président du club de Meslay, a trouvé qu'au dernier concours jeunes il y avait une inégalité sur les niveaux en fonction des âges.

Il est précisé que les concours jeunes sont classés en Scratch d'où les différences d'âges pour chacun des niveaux.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.**

A Meslay du Maine, le 21 Janvier 2025.

Bernard BRANGIER Président du Comité départemental	Christelle FRETARD Secrétaire du Comité départemental
	